



Probleme baille et propriétaire

Par **orka60**, le **07/10/2008 à 16:08**

Bonjour, rnJAIS SOUCIS AVEC MON BAILLEUR NOUS AVONS SIGNER UN CONTRAT DE LOCATION EN JANVIER 2007 ET MAINTENANT JE SOUHAITE PARTIR MAIS JE ME SUIS RENDU COMPTE QUE SUR LE CONTRAT DE LOCATION MEUBLE IL Y AS MARQUE QUE IL Y AS UN MOIS DE PRÉAVIS MAIS LUI A RECTIFIER AU STYLO BILLE LA DATE ET A MIS UN 2 A LA PLACE DE UN MOI JE LUI ES TÉLÉPHONER POUR RÉGLER ÇA IL MA DIT QUE C ÉTAIT! LA LOI QUE J AVAIS SIGNER ET QUE JE DEVAIS 2 MOIS DE PRÉAVIS MAIS JE TROUVE ÇA ÉTRANGE CAR SUR MON CONTRAT IL IL A INSCRIT ART 126 DE LA LOI N° 98-657 DU 29 JUILLET 1998 " QUI Y AS UN PRÉAVIS DE TROIS MOIS POUR LE BAILLEUR ET DE UN MOIS POUR LE LOCATAIRE" POUVEZ VOUS ME CONSEILLER JE NE SAIS PAS QUOI FAIRE JAIS TROUVER UN AUTRE LOGEMENT ET JE NE VEUT PAS ET NE PEU PAS PAYER 4 LOYER SUR 2 MOIS DE PLUS SON STUDIO AS PAS MAL DE VICE 1 RADIATEUR POUR 28MCARRE JUSTE 1 V LUXE AU PLAFOND DES PORTES DE CHAMBRE A LA PLACE DUNE PORTE D ENTRÉ , IL A AUSSI LES DOUBLES DES CLEE DE TOUT CES APPARTEMENT (5) DAPRES MES VOISIN ET MOI MEME (JE LAIS VUE FAIRE) IL RENTRE CHEZ LES LOCATAIRES PENDANTS LEUR ABSENCE ! JAI DU CHANGER MON CANNON DE SERRURE CAR UN MATIN JE DORME HEUREUSEMENT QUE JAVAIS LAISSER LA CLE SUR LA SERRURE CAR IL A ESAIYE DE RENTRE CHEZ MOI CA MA RÉVEILLE ET JAIS EU PEUR QUIL RECOMENCE DONC JAI CHANGER LA SERRURE. DE PLUS SONT BAILLE NA PAS L AIR AU NORME (SI IL EN AS?) de plus sur le contrat il y es marqué que mon studio fait 25m2 mais en faite même en comptent les wc il fait 15m2 aparament il a compté la mézanine dans la surface vivable tout en sachant quel fait 5m2 et que je peut pas être debout dessus car la hauteur n es que de 1m50 merci de votre aide rnrnmerci de votre aide desoler ^pour les majusucle

Par **Tisuisse**, le **07/10/2008** à **17:03**

Merci de ne pas créer de doublon. Si votre message a changé de catégorie c'est pour qu'il se retrouve dans le forum le + adapté afin de vous permettre d'obtenir + de réponses. Chacun des intervenants de ce forum a ses spécialités et on ne peut pas lire toutes les catégories, ce serait trop long et trop fastidieux, on lit donc les spécialités qui nous concerne.